



Vaccination à l'étranger & passe sanitaire

Enregistrement par le pharmacien

05/11/2021

Les voyageurs extra-européens **vaccinés à l'étranger (hors Union Européenne) avec un vaccin reconnu dans l'Union Européenne** peuvent désormais obtenir un passe sanitaire valable sur le territoire français.

Les pharmaciens sont autorisés à enregistrer la vaccination et à générer le passe sanitaire avec QR Code.

Les étrangers vaccinés séjournant en France pourront faire état de leur vaccination complète et pourront accéder aux activités soumises au passe sanitaire.

Le pharmacien désirant participer à ce dispositif doit le faire directement, sans l'intermédiaire d'une plateforme.

Eligibilité au certificat numérique

Avoir fait un **schéma vaccinal complet** à l'étranger hors Union Européenne avec :

- un vaccin **Pfizer, Moderna, Astra Zeneca, Janssen, Covidshield, R-COVI, Fiocruz**
- un vaccin **Sinovac ou Sinopharm** + une dose de vaccin à **ARNm**

Les **autres vaccins** (Sputnik ou autre), ou les **schémas vaccinaux incomplets** ne sont pas éligibles.

On peut **compléter la vaccination** de la personne en faisant régler l'injection (7,90 €). Le passe sanitaire sera valable après 7 jours.

Comment accéder au portail de déclaration ?

Muni de votre CPS ou E-CPS, connectez-vous sur : <https://certif-covid.sante.gouv.fr>

- Lors de la **première connexion**, il faut remplir le formulaire d'inscription, lire et accepter les CGU et la charte.
- Le **formulaire de génération d'attestation** s'affiche.

Vérifier les informations

- La personne souhaitant obtenir son passe sanitaire présente : **son passeport** et son **certificat original de vaccination** (version papier) et écrit lisiblement.
- Le pharmacien vérifie : la concordance de l'identité entre le passeport et le certificat de vaccination que le schéma vaccinal est complet
le certificat de vaccination est authentifié par comparaison avec le catalogue de vaccins étrangers

Générer le passe sanitaire

Se connecter à la plateforme, saisir les informations demandées et valider.

Faire vérifier les informations par la personne concernée et générer le certificat numérique UE. En cas d'erreur, annulez le certificat et recommencez.

Vous pouvez imprimer le certificat, et la personne pourra le saisir sur son téléphone.

Facturation du certificat généré

Prix maximum : 30 € HT (TVA 20%) soit **36 € TTC**.

Non remboursé par l'assurance maladie (code acte NR).

Etablir une facture acquittée du montant total payé. La facture doit être conservée par la personne ayant demandé le passe sanitaire. Elle devra être présentée en cas de contrôle.

En générant un certificat numérique, vous vous engagez à avoir identifié un schéma vaccinal complet et accepté en France. En cas de doute ou si vous ne trouvez pas le certificat dans le catalogue de vaccins, vous pouvez contacter : 0800 08 02 27 (7j/7 de 9h à 20h).

Vous ne devez conserver aucune information personnelle ou de santé une fois le certificat délivré.

Le pharmacien est l'unique responsable des certificats générés avec ses codes et sa carte CPS/E-CPS.



Vaccination à l'étranger & passe sanitaire

Compléter le formulaire

05/11/2021

Connexion à la plateforme avec votre CPS/E-CPS ➡ <https://certif-covid.sante.gouv.fr>

Possible pour les **ressortissants étrangers hors UE**, qui n'ont pas été vaccinés dans un des pays suivants : Etats de l'Union Européenne, Albanie, Andorre, Arménie, îles Féroé, Islande, Israël, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Maroc, Monaco, Norvège, Panama, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican. Ces états délivrent des certificats de vaccination au format européen

[Télécharger le catalogues des preuves de vaccination](#)

Possible de télécharger le catalogue des certificats de vaccination

Choisir le mode de remplissage du formulaire

À partir d'un document d'identité

Manuellement

Cocher soit saisie manuelle soit automatique. Dans ce cas, il faudra scanner le document d'identité contenant une **bande MRZ** au format png, jpeg ou tiff.

Document d'identité*

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Pièce d'identité contenant un MRZ. Les formats acceptés sont : PNG, JPEG et TIFF.



Bande MRZ

Nom*

Nom de naissance

Prénom*

Date de naissance*

Inconnue

Date d'injection*

Information mentionnée sur le certificat de vaccination qui a été remis lors de la dernière vaccination.

Complétude du cycle de vaccination*

Information mentionnée sur le certificat de vaccination qui a été remis lors de la dernière vaccination.

Médicament vaccinal*

Pays de vaccination*

* Champ obligatoire

Saisir nom, prénom, date de naissance à partir des informations du passeport

Saisir la **date** de la dernière injection de vaccin COVID

Choisir dans la liste déroulante le **nombre de doses** administrées : 1/1 2/2 3/3

Choisir dans la liste déroulante le **nom du vaccin** de la dernière dose administrée

Choisir dans la liste déroulante le **pays** où la dernière dose a été administrée

Cliquer sur « **envoyer votre demande** » après avoir vérifié les informations renseignées. Une nouvelle page s'affiche avec le certificat COVID numérique



Envoyer votre demande >